

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOLET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ville de Bègles - Fête de la morue du 23 au 25 mai 2014 - Subvention de la
Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

M. MICHEL HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Ville de Bègles a organisé du 23 au 25 mai 2014, la 19^{ème} édition de la Fête de la Morue. Cette manifestation est devenue l'un des événements majeurs de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Ainsi, à l'instar des grandes fêtes du Sud-Ouest, la Fête de la Morue rassemble 60 000 visiteurs dans un même élan populaire et festif.

Cet événement vise à développer une dimension culturelle, économique et gastronomique en s'appuyant sur le passé historique de la ville lié au séchage des morues.

Pour cette nouvelle édition, la thématique de la Fête de la Morue était axée sur le thème « **la jeunesse a du talent** ». 3 jours de fête au cours desquels **plus de trois cent artistes** ont offert au public des moments conviviaux.

Cette année, la Fête de la Morue atteint l'âge de la majorité avec cette 19^{ème} édition ! Manifestation dénicheuse et découvreuse d'artistes, ce fut l'occasion de **mettre les jeunes à l'honneur au travers de leur différentes formes d'expression, culturelles, sociales, économiques...**

La Fête de la morue a une forte signature gastronomique ainsi : une quarantaine de guinguettes et les restaurateurs locaux se réunissent autour du « Village de la Morue ». En effet, pendant trois jours, le centre-ville de Bègles se transforme en Village de la Morue, de la place du XIV juillet jusqu'au stade, afin d'investir l'espace public piétonnier. Il était le lieu principal des manifestations. Par exemple, un temps fort de la manifestation qui est organisé depuis la première édition de la Fête, est l'omelette géante à la morue, confectionnée pour trois cents personnes.

Au fil des années, la Fête de la Morue évolue et s'efforce de s'adapter aux nouvelles attentes d'un large public et attire environ 60 000 personnes chaque année. Le public se rassemble autour de concerts et d'animations gratuites, de dégustations, d'expositions.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville Bègles à la fiche action 32.

La Communauté urbaine qui soutient financièrement cette manifestation depuis 2004, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier, soit 18 300€ dans le cadre d'un budget prévisionnel de 431 800€ TTC répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Organisation générale	182 300	Ville de Bègles	243 000
Organisation artistique	87 000	CUB	18 300
Organisation technique	135 200	Conseil Régional	2 000
Communication	27 300	Sponsors	110 000
		Partenaires	50 000
		Restaurants et traiteurs	2 000
		Communication	6 500
TOTAL	431 800	TOTAL	431 800

La manifestation s'étant déroulée du 23 au 25 mai 2014, il vous est proposé de déroger au principe de non commencement de l'exécution du fait du récent renouvellement du Conseil de Communauté.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la Fête de la morue relève de la catégorie des « fonds d'aide aux communes »,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 300 € à la Ville de Bègles pour l'organisation de la Fête de la morue les 23, 24 et 25 mai 2014,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65 ; article 657341 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE